

L'onomastique de Raoul de Cambrai. Les noms de personne

Une situation anthroponymique n'a de sens que relativement à une époque. L'auteur d'un texte littéraire dispose d'une certaine marge de manœuvre pour forger des noms de personne. S'il veut produire une impression de réalité il doit néanmoins s'en tenir à des limites à l'intérieur desquelles la crédibilité sera à son aise et un mouvement d'identification du public aux membres de la société qu'il présente s'opérera sans difficulté. Nous savons par l'étude des noms de lieux dans *Raoul de Cambrai* que l'auteur a choisi pour servir de cadre à la plus grande partie de l'action, un paysage qu'il connaît bien. La construction du texte est liée au projet de voir ce paysage s'animer, devenir le théâtre d'une geste où s'enchaînent des épisodes tragiques. Il est probable que parallèlement, la situation anthroponymique n'a rien de choquant pour l'auditoire de l'époque de la composition du poème (fin du XIII^e siècle).

Les personnages de *Raoul de Cambrai* portent un nom individuel reçu au baptême. Ce nom est le plus souvent d'origine germanique. Sur environ soixante-dix personnages masculins mentionnés au cours de la geste huit seulement portent un nom d'origine biblique ou latine¹. Si bien peu de personnages se retrouvent dans des documents d'histoire, la proportion n'a rien d'in vraisemblable au moment de la composition du texte. L'opposition

1 — N'ont pas été pris en compte des noms Sarrasins *Aucibier*, *Boïdant*, *Cadoec*, *Corsuble*. Julien est appelé *Corsabré* par les Sarrasins qui ont transformé son nom (V. 7543, 7720), mais il continue à être appelé Julien par l'auteur. Aux ethnies correspondent des systèmes dénominatifs différents.

entre les noms d'origine germanique et les autres, très sensible sans doute à l'époque mérovingienne, n'était plus aussi marquée du fait de la romanisation et du figement des premiers. Les personnages principaux ont tous des noms germaniques : *Bernier*, *Gautier*, *Guerri*, *Henri*, *Herbert*, *Loeys* « Louis », *Raoul*, *Wedes* « Eudes », *Ybert*. Il n'y a d'exception que pour le fils de Bernier, *Julien*, que les aventures de son père ont fait naître loin du Vermandois.

Selon une tradition de l'époque carolingienne mais qui se poursuit au-delà, le nom se transmet volontiers de père en fils dans les grandes dynasties : une lignée de comtes porte le nom de *Raoul* dans le Cambrésis, comme celui d'*Herbert* dans le Vermandois. Le nom de baptême a été donné au héros de la geste par l'évêque Gui de Beauvais : *Raoul de C[ambrésis]*, v. 83². Le choix est clairement motivé : le nom reproduit celui du père, *Raoul*, surnommé *Taillefer*. Le Cambrésis, ou plus souvent *Cambrisis*, est aussi appelé l'*onour* de Cambrai, *onour* ayant pour équivalents *terre* ou *fie* (f). La forme qui apparaît dans le titre donné traditionnellement au poème, *Raoul de Cambrai*, figure au v. 758, mais elle est moins courante que celle qui a été fixée au moment du baptême, *Raoul de Cambrésis/Cambrisis* (11 ex. dans le texte) et à plus forte raison que *Raoul* employé seul (plus de 220 occ.)³. Du côté du Vermandois, le nom du père, *Herbert*, a été donné au 3^e fils, celui qui tient Hirson.

Quand nous considérons l'ensemble du corpus anthroponymique les dénombrements, même s'ils ne sont qu'approximatifs car certains figurants ne sont pas facilement identifiables, laissent apparaître une répartition inégale : cinq *Joifroi* « Geoffroi »⁴, quatre *Henri*, les deux noms qui semblent être le plus en faveur ; trois *Garnier*, deux *Berart*, deux *Bernard*, deux *Bertolai*, deux *Guerri*, deux *Jehan*, deux *Pierre*. Diverses déterminations facilitent l'identification des porteurs et les contextes y contribuent également. En face de *Raoul*, son compagnon *Bernier*, qui ne fait pas partie d'une dynastie puisqu'il n'est qu'un bâtard, a reçu au baptême le nom qu'il porte tout au long du texte :

Cil ot un filz, Bernier l'ont [appellé]
 Em pèitece qant l'ont en f[ons levé] v. 262-263.
 « Cet Ybert avait un fils : on l'appela Bernier quand,
 tout petit, il fut baptisé. »

2 — Les références sont faites à l'éd. Kibler (coll. Lettres Gothiques) 1996. Le nom des principaux personnages, souvent réduits à l'initiale, a été reconstitué.

3 — V. 482, 1040, 1346, 1407, 1487, 1903, 2053, 2342, 2477, 3409, 5749,

4 — Est-ce par raillerie ou à titre d'amplification de la grandeur du danger que *Joifroi l'Angevin*, le plus craintif des chevaliers énumérés, est appelé *Joifroi le Hardi* au v. 687 ? Quoi qu'il en soit la marque distinctive est l'ethnique *Angevin*.

Le nom individuel n'apparaît pas toujours sous la même forme. La déclinaison crée des variantes dues aux marques de flexion : ainsi *Wedes*, « Eudes » a pour cas régime *Wedon*. Un jeu plus riche de variantes est fourni par la dérivation, à l'origine de formes longues. Les suffixes sont : *-eçon*, *Bernier/Berneçon* ; *-el*, *Lohier/Loherel* ; *-elet*, *Gautier/Gautelet* ; *-elin* ; *Garnier/Garnelin* ; *-et* *Henri/Henriet* ; *-in*, *Richier/Richerin* ; *-on*, *Pierre/Perron*. La répartition de ces formes dérivées est complexe. On est tenté de n'attribuer qu'une valeur de commodité à ces variantes qui offrent des ressources de rime ou d'assonance, ainsi qu'un nombre de syllabes différent, ce qui aide à les caser dans le vers. Un relevé fait indépendamment du contexte peut autoriser à en rester là. De nombreux personnages ne sont mentionnés qu'une fois en passant, ce qui ne nous renseigne guère. Les deux fils de *Guerri* s'appellent *Garnier* et *Renier* : seul le nom du premier apparaît sous une forme dérivée, *Garnelin*, au v. 2230 dans l'hémistiche *Et Garnelins...* tandis que nous avons *Et fiert Garnier* au v. 2354. Les deux frères ont été tués au combat sous Origny et nous ne faisons que les apercevoir. Il en est de même pour *Richierin*, ami d'Ernaut de Douai, tué par Raoul.

La dérivation n'a rien de systématique. Le nom de quelques personnages de premier plan n'apparaît jamais sous une forme dérivée : c'est le cas pour *Guerri*, pour le héros *Raoul*, pour *Ernaut* de Douai et aussi pour *Julien*, fils de *Bernier*. Le cas de *Julien* est particulier. Il est le seul des principaux personnages à porter un nom qui est d'origine latine et aussi celui d'un saint vénéré surtout dans le Centre et le Midi de la France. L'auteur a donné deux explications différentes :

– le nom viendrait du lieu de naissance, Saint Gilles [du Gard] où ses parents sont venus en pèlerinage après un voyage de quinze jours : *Julien* pourrait-il être alors considéré comme un dérivé de *Gilles* ?

Le nom saint Gile li ont fait deviser
 Por ce qu'il fu dedens la vile nes v. 6431-6432
 « Ils ont attribué à l'enfant le nom de Saint Gilles parce
 qu'il naquit dans la ville »

– le comte de Saint Gilles qui assistait au baptême aurait donné son nom à l'enfant

G'i fui au baptisier
 Mon non li fis et metre et otroier v. 7943-7944
 « J'ai assisté au baptême et lui ai imposé et donné mon
 nom »

La première motivation rappelle les chansons de geste liées à Saint Gilles, la seconde annonce la destinée de l'enfant qui doit devenir un jour comte de Saint Gilles. Jamais il n'y a d'hésitation entre *Gilles* et *Julien*, la forme que nous trouvons tout au long du récit. La seconde explication convient mieux que la première au texte tel qu'il nous est parvenu.

Le dérivé a parfois une valeur diminutive et s'applique aux porteurs quand ils sont enfants. Nous ne connaissons Guerri qu'à son âge mûr et il est hors de cause. Nous connaissons bien Raoul dès sa naissance mais les passages de dialogue relatifs à l'enfance ne font apparaître aucune variante de cette valeur. Dame Aalais s'adresse à son fils en l'appelant Biax fix ou Biax fix Raous. Quand Bernier parle à celui dont il se reconnaissait le vassal, il commence en disant Sire ou Sire Raous. *Raoulet* est un hypocoristique attesté en ancien français, mais on voit très mal Héloïse, venue à Saint Géri pour les obsèques de son ami, interpellier le défunt en s'écriant « Raoulet ! ». La neutralité du nom de baptême employé tel quel convient ici. Il n'y a pas de règle mais des choix dépendant de l'auteur et du contexte. Dans le vers suivant :

Et la roïne et Loherel son fil

v. 6330

l'interprétation du dérivé comme un diminutif vient immédiatement à l'esprit. Nous faisons la connaissance de Gautelet, fils d'Henri, le gendre de dame Aalais, à l'inhumation de son oncle Raoul. Le nom sous cette forme est placé dans la bouche de la grand-mère qui met dans Gautelet tout son espoir. Désormais Gautier et Gautelet alternent dans le récit. Forme simple et dérivé alternent aussi pour désigner Henri le second fils de Bernier et de Béatrice. Le texte commence par mentionner le nom de baptême :

Au baptisier l'appellerent Henri

v. 7432

Nous retrouvons l'enfant quelques vers plus loin, âgé de sept ans et demi et déjà expert dans le maniement des armes. Son père, tout fier, le montre à sa femme Béatrice :

Esgardés dame, pour Dieu de paradis
Con Henriés est biax et escheris

v.7441

Armé chevalier, puis devenu seigneur d'Artois, celui que nous avons connu tout enfant reste appelé souvent *Henriët* et il est encore désigné ainsi dans le dernier vers de la geste, v.8536. Son aîné qui

a passé ses jeunes années chez les Sarrasins ne porte dans le texte que le nom de Julien.

Pour désigner un personnage qui tient autant de place que Bernier, l'auteur dispose de plusieurs possibilités. Le nom de baptême est Bernier comme il nous est dit aux v. 263-264, mais le dérivé Berneçon, avait déjà été mentionné au v. 11 et tout au long du texte les deux formes sont en concurrence avec un avantage net pour le simple Bernier. Le poète dispose encore du syntagme *l'enfes Bernier* comme dans *ce dist l'enfes Bernier*, v. 1673. Le terme d'adresse que Raoul emploie quand il invite son compagnon à frapper sur la quintaine correspond à la stricte politesse : *Sire Berniers* v. 425. Mais c'est au dérivé Berneçon qu'il a recours quand il regrette le geste qu'il s'est permis dans sa colère. Il dit alors *E Berneçons frere* v. 1566 ou *Berneçon, frere* v. 1603. La charge affective que doit véhiculer l'appellation est précisée par la gestuelle (il s'agenouille) et l'indication du sentiment qui anime le discours *par grant amor* v. 1580). L'adresse accompagne l'offre d'amendise que repoussera Bernier. Nous ne pouvons pas lire ce discours suppliant comme on lit le récit d'une succession de faits. La suite montre que les sentiments qui traversaient alors l'âme de Raoul n'étaient que ceux d'un moment. La dureté reprendra vite sa place et les injures les plus blessantes remplaceront le nom prononcé avec amitié.

Un dernier nom appelle quelques remarques. Le poète nous fait connaître le nom de l'auteur prétendu de la chanson. Le nom qu'il porte, Bertolai est d'origine germanique comme celui de la plupart des autres personnages et en cela il ne se distingue pas d'eux. Il est de Laon, ville royale par excellence, symbole qui n'est pas insignifiant ; on vante son courage, sa sagesse, sa naissance (v. 2263-2265). C'est en plus un lettré qui connaît l'art de chanter les combats. Le récit fait par un témoin et un participant doit avoir plus d'authenticité. L'existence de Bertolai ne faisait pas de doute pour les érudits du XIX^e siècle ; il est devenu pour nous un personnage fictif, l'exemple même du collage d'un nom puisé dans un stock bien réel sur un être imaginaire. Les motifs narratifs qu'est censé traiter Bertolai recourent ceux qu'annonce l'auteur dans la 2^e laisse, ce qui n'a rien d'étonnant : baptême de Raoul par l'évêque Gui de Beauvais, qui révèle le nom du héros ; Guerri est impliqué dans le conflit ; Raoul est tué par Bernier et par Ernaut de Douai. La chanson aurait été composée et chantée dans maint palais, nous assure-t-on, ce qui suppose un décalage temporel puisqu'elle est encore à l'état de projet quand on nous en parle. L'action se referme avec la mort de Raoul et les faits sont visiblement envisagés du point de vue cambrésien. Bernier n'est cité qu'à

titre de meurtrier, et tout le développement autour de ce personnage reste dans l'ombre. Le nom d'Aalais n'est pas mentionné malgré l'importance du rôle que nous voyons jouer au personnage ; Bertolai ne semble être le garant que de la qualité des récits de combats. Le Bertolai chanteur de geste a-t-il quelque rapport avec le Bertolai que notre auteur fait mourir trois cents vers plus loin, avant même qu'ait eu lieu la mort de Raoul ? Il semble aventureux de concevoir sa mort comme « la métamorphose de la fiction d'origine » (Baumgartner, Harf-Lancner 1992, p. 54, d'après W Azzam)⁵. N'a-t-on pas là un simple cas d'homonymie comme il devait s'en rencontrer dans une société où la densité de certains noms individuels devait en engendrer souvent ? Le souci de placer la geste dans une histoire réelle a amené le poète à introduire le nom d'un personnage qui se porte garant de la première phase du conflit, le reste étant livré à la logique des faits qui en découlent : même si la deuxième partie est l'œuvre d'un continuateur, l'ensemble est d'une cohérence peu discutable.

Les personnages féminins sont trop peu nombreux pour donner lieu à des dénombrements significatifs. Trois d'entre eux portent un nom d'origine germanique :

– *Aalais*, dont les traits descriptifs nous apprennent la beauté et dont le déroulement du texte nous révèle la sagesse et la clairvoyance ; son nom est une forme ancienne et populaire qui a été refaite en Adélaïde

– *Marsent*, l'abbesse d'Origny, est fille d'un chevalier qui gouvernait la Bavière (v. 1493) ; elle invoque les saints de Bavière (v. 1148)

– *Heluis*, « Héloïse », l'amie de Raoul qui avait hérité d'Abbeville, vient prononcer son « regret » à l'église Saint Géri où a été ramené le corps du héros.

L'apparition d'Heluis reste occasionnelle. La présence de *Biautris*, « Béatrice », femme de Bernier est plus soutenue. L'origine latine du nom est évidente. Comme les auteurs de roman et notamment Chrétien de Troyes, le poète fait attendre pendant quinze cents vers le nom de son personnage. Béatrice est d'abord désignée comme *la fille Guerri* (v. 5379), puis par un jeu d'anaphores nominales *meschine* (v. 5389), *pucele* (v. 5401), *damoisele* (v. 5497). Il faut lire des passages où il est constamment question d'elle, connaître les discours de son cœur passionné, avant d'apprendre enfin son nom de la bouche même de son mari. Bernier, inquiet de ne pas la voir à son retour de Saint Gilles s'écrie :

Ou est ma feme, la bele Biautris ?

v. 694

5 — Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, *Raoul de Cambrai : l'impossible révolte*, H. Champion éd., Paris, 1999.

Il satisfait à la fois son affectivité et la curiosité du lecteur. Les autres femmes sont des comparses : *Clamados*, fille du duc Renier n'apparaît que pour être brûlée vive en même temps que l'abbesse Marsent ; *Julianne* au service de Béatrice, est chargée d'aller chercher sa maîtresse dans sa chambre et c'est la seule fois que nous entendons parler d'elle. Quelqu'important que soit leur rôle, nous ne connaissons les personnages féminins que par un seul nom, toujours le même.

Les personnages masculins eux, peuvent porter en plus du nom individuel un surnom qui n'est alors ni héréditaire, ni systématique. Ainsi Raoul de Cambrésis, fils de Raoul Taillefer, hérite du nom paternel mais non du surnom qu'a valu à son père sa redoutable hardiesse au combat, bien que le jeune combattant ait déjà atteint l'excellence dans le domaine des armes. Raoul fait bon usage du nom paternel. Il a eu un moment d'hésitation en apercevant devant lui Jehan (le Vaillant), sorte de Goliath. Mais aussitôt lui est revenu à l'esprit le souvenir de Raoul Taillefer qui était la hardiesse même. Ce souvenir fait pénétrer en lui un tel *hardement* qu'il aurait bravé alors, nous dit-on, quarante hommes à lui seul (v. 2563-2569). Le nom est inséparable d'une personne, et la transmission du nom est aussi celle d'un renom qui aide le porteur à se surpasser, à se hisser jusqu'à son modèle. Raoul n'a connu de son père que le renom, mais cet héritage est tombé dans des mains capables de le faire valoir.

Le surnom *Le Sor*, exceptionnel dans les chansons de geste, est constamment accolé au nom de Guerri, mais contrairement à ce que nous lisons dans les traductions adaptées à nos usages, le surnom précède le nom : le personnage est *le sor Guerri*. Le surnom ne réfère pas à la valeur guerrière, quelque remarquable que soit celle du porteur, mais à une particularité physique, la couleur de la chevelure, un des caractères distinctifs que retient le plus souvent l'onomastique médiévale. E. Baumgartner et L. Harf-Lancner repoussent l'interprétation par « roux » dont elles craignent qu'elle n'introduise une péjoration évoquant l'enfer et la trahison de Judas. Elles rappellent que l'adjectif a le sens de « blond » (*id.*, p. 41, n. 27) et déclarent que « l'absence de trahison » caractérise Guerri. On peut être un peu réservé sur cette « absence de trahison » car il tue son gendre, un bâtard, il est vrai, sans l'avoir défié ; mais sur le sens de l'adjectif on n'a pas de peine à trouver des contextes où la couleur *sore* est rapprochée de celle de l'or. Dans la chanson, le *Sor* est en fait une appellation figée. Selon les détails descriptifs qui nous sont fournis nous ne pouvons pas savoir quelle était la couleur de la chevelure de Guerri car il nous est présenté

âgé. Sa moustache blanche est indiquée dès de début du texte (v. 463, 466) ; il est *li viex floris* au v. 3265. La blondeur n'est plus qu'un souvenir, mais c'est le propre de l'onomastique que de témoigner d'un état qui n'est plus, et le figement garantit le statut de surnom qu'a acquis l'adjectif. Il est impossible de mettre *le Sor* sur le même plan que les qualifications appelées par la circonstance, comme *Guerri li senez*, expression qui figure dans le texte quand Guerri a la sagesse de s'opposer à la décision imprudente de Louis, qui retire à Raoul son héritage.

Comme le nom lui-même, le surnom peut être employé seul. Il indique le sujet dans une incise ou dans une annonce de style direct : *E dist li sors*, v. 477 (de même v. 3776, 4440, 8130). Nous avons donc dans ce cas un jeu de trois possibilités dans la désignation des personnes : nom/nom+surnom/surnom. Dès la première mention du personnage, la dénomination double apparaît : *del sor Guerri*, v. 14. Nous pouvons faire des remarques du même genre pour *Giboin le Mancel*, le vassal à qui le roi attribue le Cambrésis et qu'il veut faire épouser à dame Aalais. Quand le personnage apparaît on nous dit d'où vient la dénomination qui sera adoptée dans la suite, et qui est un ethnique :

François l'apelent le Mancel Giboin,

v. 100.

Le schéma est bipartite et l'ordre est surnom – nom, comme pour le *sor Guerri*. Il n'y aura qu'un seul autre exemple de cette configuration, au v. 5739. L'auteur a recours aux trois schémas dénominatifs mais privilégie le surnom seul, *mancel/manciaux* ; il emploie même *mancel* sans article au v. 802. L'allusion aux *François*, la récurrence de l'ethnique, sont-ils le signe du rejet dont est victime le personnage ? Le roi l'appelle par son nom, mais pour les autres il est l'étranger, le *Mancel* dont personne ne veut. Une tournure déterminative se substitue à l'ethnique au v. 937, *Cel du Maine*.

La valeur distinctive des ethniques est facilement repérable et les déterminations qu'ils fournissent jouent le même rôle que celui des surnoms. Grâce à ces déterminations on ne confond pas Henri de Troyes (v. 580), Henri de Senlis (v. 3271), Henri d'Amiénois (v. 6444), et Henri, père de Gautier, cité une seule fois et sans détermination de ce genre, mais identifiable grâce à son fils, dont le récit nous a déjà parlé abondamment (v. 3424). De même Guerri de Chimay ne peut être confondu avec le *sor Guerri*, Comte d'Arras. Bernard de Rethel qui, avec mille chevaliers, combat aux côtés des Vermandois (v. 1865), ne saurait être le même que Bernard le Flori qui fait partie de l'entourage de Raoul (v. 690). Le contexte contribue lui aussi largement à la distinction.

L'unique mention de Bernard le Flori est insuffisante pour que nous considérions la qualificatif comme un surnom au même titre que *sor* dans *le sor Guerri*. Le surnom n'a rien de systématique, et le texte ne nous fait pas connaître celui de nombreux personnages, s'ils en ont un. Si *Savari* neveu de Bernier et son dévoué compagnon, n'était apparu qu'une fois, nous aurions pu penser qu'il était consacré comme *Savari le Courtois* (v. 6403). Mais toute une gamme d'adjectifs valorisants accompagne le nom dans les mentions suivantes : *li prex et li nobiles* (v. 6504), *a le chiere hardie* (v. 7034), *le vaillant* (v. 7452, 8475), *le frans* (v. 7469), *li bers* (v. 7472, 7535), *le guerrier* (v. 7578), *li fiers* (v. 7921). Nous savons seulement que le personnage a la faveur du poète. On aime à accompagner le nom d'un qualifiant, parfois en rapport avec la circonstance, et le poète ne s'en est pas privé. Le surnom représente un acquis plus stable.

L'interprétation de *Pohier/Poichier* ne va pas sans difficulté. Nous relevons dix occurrences de ce surnom, s'il en est un, et il dénomme trois personnages différents :

– le premier est *Gerard le Pohier*, messenger d'Ybert, et quatre fois mentionné (v. 1952, 1988, 2035, 2087). Il est aussi appelé *Gerard l'Espinois* aux v. 1956, 3274, ce qui peut être un souvenir de la « Reconquête » à laquelle ont participé des chevaliers du Nord de la France. Le personnage porterait ainsi deux surnoms interchangeables

– *Gilemer le Pohier* à qui le roi décide d'attribuer le Vermandois (v. 5230)

– *Herchambaut*, prétendant à la main de Béatrice et soutenu par le roi, nous est présenté ainsi au v. 6168 :

C'est Herchambaut ; il dist qu'il est Pohier

Ce surnom accompagne le nom d'Herchambaut aux v. 6706, 7214, 7298. Avant d'être qualifié de *Pohier*, le même personnage avait été présenté par le roi comme *Herchambaut de Pontif* (v. 6141). Le souverain, qui veut unir Herchambaut et Béatrice dit encore selon une formule consacrée :

Venés avant Herchambaus de Ponti.

Prenés la dame que la vous otri

v. 6279-6280

Pohier et *de Pontifs* s'appliquent au même personnage mais ne sont peut-être pas tout à fait équivalents. Le problème étymologique n'est pas résolu⁶.

Les dénominations de Bernier soulèvent une autre question. Son nom de baptême est indiqué aux v. 262-263 mais quelques

6 — On a été tenté de rapprocher *Pohier* du nom de la ville de Poix, située en

vers plus bas l'auteur note que, même s'il possédait toutes sortes de qualités on l'appelait *bastart* (v. 281). Que représente cette appellation qui vient en supplément ? Est-ce un surnom ? Non pas un surnom assumé avec aisance comme pouvait l'être *de Cambrisis* pour Raoul, mais un usage qui se manifeste en l'absence du porteur, ou destiné à lui faire injure. Il ne fait aucun doute que le bâtard a, dans la société d'alors, un statut inférieur. Quand l'auteur parle des coups donnés sur la quintaine par le jeune Bernier il ajoute :

Ja par bastart mais si grant ne verrez

v. 440

Tout se passe comme si d'ordinaire un bâtard n'était pas capable de donner d'aussi beaux coups que les autres, ce qui, dans un milieu guerrier, le met dans une position désavantageuse. Compte non tenu d'apostrophes injurieuses, nous voyons que le surnom indiqué au v. 281 est tenace, qu'il colle à la peau du personnage. Quand Gautier accuse Bernier d'avoir mal récompensé Raoul de sa sollicitude envers lui, il l'appelle *Berneçons li bastars* (v. 3459), ce qui correspond à l'un des schémas indiqués (nom+surnom). Bernier est parfois désigné par son seul surnom : dame Aalais, Gautier procèdent ainsi aux v. 3422, 3583. Dans certains passages, le seul terme d'adresse employé est *bastart* comme si Bernier n'avait pas d'autre nom : elle est dans la bouche de Gautier, de Guerri et même du roi ; c'est aussi dans un passage poignant, le terme par lequel Raoul s'adresse à son ancien ami au moment de mourir. Le personnage a ainsi deux appellations, qui s'ajoutent quelquefois mais correspondent le plus souvent à des situations distinctes : l'une *Bernier/Berneçon*, se dit en contexte amical ou neutre, et passe sous silence la tare qu'exhibe complaisamment l'autre, par laquelle se manifeste le mépris ou l'hostilité.

Amiénois, mais proche du Ponthieu. La première attestation de Poix, que m'a aimablement communiqué Jean-Claude Malsy est PICTUS en 751 et ne saurait avoir pour dérivé *Pohier*. Au XI^e s. toutefois remontent des attestations de type *Pice*, à partir duquel on peut conjecturer un dérivé en *-ariu* qui aurait abouti à *Poier*. Mais la modeste chatellenie de Poix ne semble pas pouvoir être mise sur le même plan que l'Artois ou le Vermandois.

D'autre part, grâce aux recherches de Jean-Charles Herbin, nous connaissons des laisses d'*Anseys de Gascogne* où *Picarts* et *Pohiers* sont employés côte à côte et ne peuvent donc pas être sémantiquement confondus. En excluant le Boulonnais, le Ternois, l'Amiénois, le Douais, l'Artois et le Vermandois, comme y invite le contexte, il reste le Ponthieu et le Vimeu. La variante *Ponhier*, relevée dans certains textes, pourrait provenir d'un ethnique à suffixe *-ariu* et à forme syncopée de type *Pontinariu ; la lettre aurait pu ensuite être lue [u] dans un ethnique désormais désuet. Quant aux *Picars* de la chanson qui sont *felons* « cruels » comme les *Ponhiers* et *font à redouter* « sont redoutables », ils se recrutent sans doute dans une région voisine du Ponthieu. Ces hypothèses auraient besoin d'être plus fermement étayées.

Nous ne connaissons pas par leur nom tous les personnages que nous rencontrons. Ceux qui ne font pas partie de la classe des guerriers restent en général anonymes. Nous connaissons toutefois le nom d'un médecin appelé par la reine pour soigner Béatrice, *maistre Garnier*. Les allusions aux « bourgeois » ne manquent pas, et la ville appelle leur présence. Nous voyons ceux d'Origny défendre leur bourg tant bien que mal. Ceux de Saint-Quentin sauvent de la déconfiture, grâce à leurs arcs et leurs arbalètes, les Vermandois attaqués à l'improviste par Guerri et Gautier (v. 3127). Même s'ils constituent un corps d'élite, comme ces « bourgeois de pris » qui accueillent Bernier à son retour de chez les Sarrasins, ils font partie d'un groupe anonyme dont aucune individualité ne se détache.

Une obscurité encore plus épaisse enveloppe les paysans. Nous devinons leur existence dans les scènes d'invasion et de pillage. Quelques *païsans del païs* sont rencontrés par Guerri et Bernier à leur retour de Saint-Jacques (v. 8134). À défaut d'être des acteurs, ils sont des témoins, capables de donner aux voyageurs des nouvelles de la comtesse et de révéler son séjour à Ancre. Sans eux, comment son mari qui se dirigeait vers Saint-Quentin aurait-il su où la trouver ?

Il n'est pas donné à tous d'avoir un nom dans une geste, et les champs de bataille pour défendre la terre sont les lieux où le nom s'acquiert et entrera peut-être dans la légende.

L'onomastique de la geste est si liée à l'action qu'il est utile de les étudier l'une par rapport à l'autre. Nous avons examiné son fonctionnement, et nous avons cherché à déceler comment chaque unité est associée à un contexte qui l'éclaire. Le corpus anthroponymique est très dépendant de la situation de l'auteur partagé entre l'évocation d'un conflit vieux de plusieurs générations et l'appartenance à une époque qui est la sienne et celle de son public. Les noms d'origine germanique, si en honneur à l'époque carolingienne, restent un élément prédominant. L'usage d'un surnom qui n'a rien d'héréditaire est encore loin d'être systématique. Une onomastique très souple fournit une riche palette de déterminations, parfois source de nuances qui redoublent l'intérêt des principaux personnages. Selon la chronique de Waulsort, les traces du conflit n'ont pas encore disparu au XII^e siècle. Les noms sont habités par des personnages qui font revivre la tragédie au moment où sa violence n'avait pas été complètement oubliée. L'ensemble onomastique, compromis qui fait revivre quelques héros du passé en même temps qu'il s'ouvre sur la situation que vivaient l'auteur et son public, est une belle illustration de l'anthroponymie régionale au cours d'une période médiévale.

Gaston Paris a été sensible à la grande « grande et haute poésie » de la fin du texte. Le vieux Guerri, qui a survécu, a devant lui la génération des petits-fils ; ils puisent dans leur mémoire des luttes passées où les héros dont nous avons souvent rencontré les noms, ont trouvé la mort, une ardeur qui n'est pas éteinte :

« Guerri enfermé dans Arras se défend de son mieux ; du haut des créneaux il appelle son petit-fils et lui demande pardon. L'enfant répond en ordonnant aux siens de donner l'assaut. Alors Guerri, voyant qu'il ne peut plus tenir attend la nuit. Il monte sur son cheval, sort de la ville et l'indomptable vieillard disparaît dans les ténèbres. On ne sait ce qu'il devint ; j'ai entendu dire qu'il se fit ermite »⁷.

Raoul n'est plus ; Bernier n'est plus. Guerri entre dans la nuit où le passé et le nom qu'on a porté se séparent de vous et se fondent dans la brume et dans la fumée. Cette geste-là peut prendre fin.

Jacques CHAURAND

7 — Cité dans J. Bédier, *Les légendes épiques*, IV, p. 352-353, n.1.